

EIRL Arnaud BROUARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Association

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

Association

Siège social : 21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou



résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

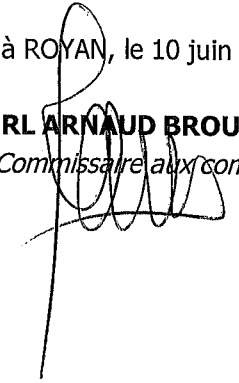
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROYAN, le 10 juin 2026

EIRL ARNAUD BROUARD
Commissaire aux comptes



Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	1 292 509	- 1 183 932	108 577	149 309
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	59 517	- 58 947	570	1 170
Autres immobilisations corporelles	505 015	- 464 818	40 197	58 808
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations	5 000	- 5 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	120		120	120
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 862 161	- 1 712 697	149 464	209 408
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours	15 680		15 680	17 541
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 035		4 035	60 526
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	335 491	- 3 000	332 491	382 046
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	37 714		37 714	54 568
Charges constatées d'avance	191 528		191 528	229 557
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 072 376		2 072 376	2 228 697
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 656 823	- 3 000	2 653 823	2 972 935
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 518 983	- 1 715 697	2 803 287	3 182 342
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	156 770	156 770
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	112 881	112 881
Réserves pour projet de l'entité	689 665	689 665
Autres	97 330	92 379
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter	- 288 588	4 951
Excédent ou déficit de l'exercice		
	768 059	1 056 646
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	55 969	84 784
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	824 027	1 141 430
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	623 019	645 351
TOTAL PROVISIONS (III)	623 019	645 351
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes	25 953	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	286 946	318 354
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	635 572	551 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 016	73 114
Produits constatés d'avance	402 752	452 284
TOTAL DETTES (IV)	1 356 240	1 395 562
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 803 287	3 182 342
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 330 287	
(2) Dont emprunts participatifs		

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
EXCEDENT		4 951	- 4 951	- 100
DEFICIT	- 288 588		- 288 588	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	115 710	120 605	- 4 895	- 4
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	115 710	120 605	- 4 895	- 4
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	92 010	93 905	- 1 895	- 2
Prestations en nature	23 700	26 700	- 3 000	- 11
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	115 710	120 605	- 4 895	- 4
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2803286.64 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -288587.73 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le Comité Départemental du Tourisme des Charentes, conformément à la loi, participe, à l'initiative des Conseils Départementaux de la Charente et de la Charente-Maritime, à la préparation et à la mise en œuvre de la politique touristique des deux Départements, ainsi que la mise en valeur et leur promotion touristique par l'utilisation de tous moyens.



Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

A handwritten signature or mark in the bottom right corner of the page.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes

Méthodes Comptables

Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10

Composant distinct de l'immobilisation
Provisions pour gros entretien
N/A

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10

Linéaire
Au prorata des intérêts courus
N/A

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9

Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif
Constatation en charges de l'exercice
N/A

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2

Méthode à l'achèvement
Méthode à l'avancement
N/A

Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12

Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13

Étalé dans le compte de résultat
Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3

Oui
Non
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13

Oui
Non
N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06.

Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document. Conformément au règlement ANC n° 2022-06 applicable à compter de la clôture 2025, l'association a adapté ses états financiers aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général. Ces évolutions concernent notamment :

- * La suppression de certains comptes obsolètes et l'introduction de comptes à usage obligatoire
- * La nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel
- * La suppression des transferts de charges (comptes 79) et la mise en place de traitements comptables alternatifs
- * La réorganisation des informations en annexe, avec regroupement par type d'information. Ce changement de réglementation n'a pas été appliqué de manière rétrospective sur l'exercice 2024. »

Vous trouverez ci-joint le tableau de correspondance des comptes comptables établi dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Ce document détaille les correspondances entre les anciens numéros de comptes et les nouveaux référentiels, permettant ainsi d'assurer la continuité et la lisibilité de l'information comptable lors du passage à ces nouvelles règles.

Plan de correspondance suite a nouveau reglement ANC 2022-06 en vigueur au 01/01/2025

nomenclature des comptes utilisés avant le 1 janvier 2025		nomenclature des comptes utilisés après le 1 janvier 2025	
num	libellé ancien	num	libellé nouveau
Classe 7			
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE AU RÉSULTAT DES L'EXERCICE	747	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	757	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	758	INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS
791	TRANSFERT CHARGES EXPLOIT	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
791003	REFACT.FRAIS FORMATION	6185	FORMATION
791008	TRANSFERT CHARGES DEST AT	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
791012	TRANSFERT CHARGES V92/FLOW VELO	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
791018	TRANSFERT CHARGES EXPLORE COGNAC	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
791019	FRANCHISE ASSURANCE	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
791022	TRANSFERT DE CHARGES V93 VELIDEALE	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES
classe 6			
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES	652	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	658	PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES
6712	PENALITES ET AMENDES	658	PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES
671202	REMB FRAIS DE TRANSPORT	6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS
671204	INDEMNITES TELETRAVAIL	6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS
671205	PENALITES ET AMENDES/VELODYSSEE	6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS
classe 1			
153	PRV. INDEMN. DEPART RETRA	152	PROVISIONS POUR CHARGES IFC

Notes relatives aux postes de bilan

P

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	1 303 153		38 796		49 440	1 292 509	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	1 303 153		38 796		49 440	1 292 509	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	59 517					59 517	
Autres immobilisations corporelles	535 859		22 964		53 809	505 015	
Installations générales, agencements, aménagements divers	25 877					25 877	
Matériel de transport	11 864				11 864		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	498 119		22 964		41 945	479 137	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	595 377		22 964		53 809	564 532	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	5 000					5 000	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	120					120	
Sous-total	5 120					5 120	
Total	1 903 650		61 760		103 249	1 862 161	

P

Les flux s'analysent comme suit :

Actif immobilisé - Ventilation des augmentations

	Virements			Entrées			Variation
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial				38 796			- 10 644
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total				38 796			- 10 644
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagement des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels				22 964			- 30 845
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagement divers							- 11 864
Matériel de transport							- 18 981
Matériel de bureau et informatique, mobilier				22 964			
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total				22 964			- 30 845
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Sous-total							
Total				61 760			- 41 489

P

Actif immobilisé - Ventilation des diminutions

	Virements		Sorties		Variation	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais d'établissement						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles					49 440	- 10 644
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Sous-total					49 440	- 10 644
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions						
Installations techniques matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles			53 809			- 30 845
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport			11 864			- 11 864
Matériel de bureau et informatique, mobilier			41 945			- 18 981
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Sous-total			53 809			- 30 845
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
Sous-total						
Total			53 809		49 440	

P

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 153 844	79 496	49 408	1 183 932
Sous-total	1 153 844	79 496	49 408	1 183 932
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	58 347	600		58 947
Autres immobilisations corporelles	477 051	40 004	52 237	464 818
Installations générales, agencements, aménagements divers	33 536	2 152		35 687
Matériel de transport	11 864		11 864	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	431 652	37 852	40 373	429 130
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	535 398	40 604	52 237	523 765
Total	1 689 242	120 100	101 646	1 707 697
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Les flux s'analysent comme suit :

Amortissements - Ventilation des augmentations

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		79 496		
Sous-total		79 496		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels		600		
Autres immobilisations corporelles		40 004		
Installations générales, agencements, aménagements divers		2 152		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		37 852		
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		40 604		
Total		120 100		

Amortissements - Ventilation des diminutions

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
Frais d'établissement			
Sous-total			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			49 408
Sous-total			49 408
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, aménagements des constructions			
Installations techniques matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles		26 102	26 135
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport		11 864	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		14 239	26 135
Emballages récupérables et divers			
Sous-total		26 102	26 135
Total		26 102	75 543

Informations relatives à l'actif immobilisé**Précisions sur les amortissements****Valeur résiduelle**

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement**Immobilisations incorporelles**

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations incorporelles : de 12 mois à 10 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 3 ans à 5 ans

* Autres immobilisations corporelles : de 12 mois à 10 ans

Information relatives aux stocks et en-cours**Stocks et en-cours**

	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements		
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises	15 680	17 541
Total	15 680	17 541

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	120	120	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	120	120	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	564 732	564 732	
Créances clients	335 491	335 491	
Clients douteux ou litigieux	3 000	3 000	
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	332 491	332 491	
Créances sociales	20 035	20 035	
Personnel et comptes rattachés	18 480	18 480	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 555	1 555	
Créances fiscales	2 131	2 131	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 131	2 131	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	15 548	15 548	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	15 548	15 548	
Charges constatées d'avance	191 528	191 528	
Total	564 852	564 852	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	2 546	16 109	- 13 563	- 84
4098 - AVOIRS A RECEVOIR	2 546	16 109	- 13 563	- 84
Clients - Factures à établir	37 991	1 758	36 233	2 062
4181 - USAGERS PROD. NON ENC. FA	37 991	1 758	36 233	2 062
Personnel - Produits à recevoir	18 480	20 342	- 1 862	- 9
4251 - AVANCE SUR DEPLACEMENTS		20 342	- 20 342	- 100
4251 - AVANCE SUR DEPLACEMENTS	18 480		18 480	
Organismes sociaux - Produits à recevoir	720	1 481	- 761	- 51
438701 - ORG.SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR		1 481	- 1 481	- 100
438701 - ORG.SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR	720		720	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	40 222	62 872	- 22 649	- 36
5187 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	40 222	62 872	- 22 649	- 36
Produits à recevoir - Divers	1 213	4 260	- 3 047	- 72
467 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	1 213		1 213	
467001 - FACTS DEPOT VENTES VDS		578	- 578	- 100
467004 - VENTE BILLETTERIE N		2 000	- 2 000	- 100
467802 - IJSS A REMBOURSER		1 683	- 1 683	- 100
Total	101 172	106 821	- 5 649	- 5

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	5 000			5 000
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation	5 000			5 000
Dépréciations des autres immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers		3 000		3 000
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	5 000	3 000		8 000

Fonds associatifs**Tableau de variation des fonds associatifs**

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	156 770				156 770
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	802 546				802 546
Report à nouveau	92 379	4 951			97 330
Excédent ou déficit de l'exercice	4 951	- 4 951		288 588	- 288 588
Situation nette (sous total)	1 056 646			288 588	768 059
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	84 784		37 000	65 815	55 969
Provisions réglementées					
Total	1 141 430		37 000	354 402	824 027

Tableau des subventions d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	224 669	37 000		261 669
Quotes-parts virées au résultat	139 885	65 815		205 700
Subventions d'investissement nettes	84 784	- 28 815		55 969

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Sous-total					
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					623 019
Pour pensions et obligations similaires	645 351	4 301	26 633		
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	645 351	4 301	26 633		623 019
Total des provisions	645 351	4 301	26 633		623 019

L'association comptabilise une provision au titre des indemnités de départ à la retraite, conformément aux dispositions conventionnelles en vigueur.

L'engagement est évalué à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte notamment :

de l'ancienneté des salariés à la clôture de l'exercice,

de leur niveau de rémunération,

des droits acquis en application de la convention collective,

ainsi que d'hypothèses actuarielles telles que l'évolution des salaires, le taux de rotation du personnel et l'âge estimé de départ à la retraite.

La provision correspond à l'estimation de l'engagement total de l'association à l'égard de ses salariés au titre des droits acquis à la date de clôture.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

- un **taux d'actualisation de 3.45 % au 31/12/2025**
- un **taux de rotation du personnel variable selon les tranches d'âge, avec une moyenne estimée à 1 %**,
- un **âge de départ à la retraite fixé à 64 ans**,
- ainsi que des **tables de la mortalité / tv 88-90 (cadre et non cadres) historiquement appliquée**.

Au titre de l'exercice, le montant de l'engagement ainsi évalué et comptabilisé au passif du bilan s'élève à **623 019 €**.

* Entité CT (La Rochelle/ Angoulême) : reprise de provision IFC de 26 633 €

* Entité VDS (Val De Saintonge) : dotation de provision IFC de 4 301 €

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	7 301	54 334
Reprises d'exploitation	26 633	7 830
Total Exploitation	19 332	- 46 504
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	19 332	- 46 504

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	286 946	286 946		
AUTRES DETTES	640 588	640 588		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	621 745	621 745		
Personnel et comptes rattachés	214 830	214 830		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	406 915	406 915		
Dettes fiscales	13 828	13 828		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 301	7 301		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 526	6 526		
Autres	5 016	5 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes	5 016	5 016		
Produits constatés d'avance	402 752	402 752		
Total	1 330 287	1 330 287		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	108 238	131 519	- 23 282	- 18
4081 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	108 238	131 519	- 23 282	- 18
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	1 554	10 000	- 8 446	- 84
4198 - USAGERS AVOIR A ETABLIR	1 554	10 000	- 8 446	- 84
Personnel - Charges à payer	210 001	232 855	- 22 854	- 10
4282 - PROVISION POUR CONGES	210 001	218 517	- 8 516	- 4
4286 - CHARGES DE PERSONNEL A PA		14 338	- 14 338	- 100
Organismes sociaux - Charges à payer	232 748	126 857	105 891	83
438 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER	106 493		106 493	
4386 - FAP RETR. COMPLEMENTAIRE		7 025	- 7 025	- 100
438612 - FAP CH. SOC. PROV/CP	106 000	106 069	- 69	
438633 - COTISATION FORMATION	12 333	10 327	2 006	19
438635 - TAXE D'APPRENTISSAGE	171	179	- 8	- 4
438636 - FORMATION CONTINUE / VDS		1 618	- 1 618	- 100
438637 - FAP AGEFIPH	7 751	1 638	6 113	373
Total	552 541	501 231	51 310	10

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	191 528			
486 - CHARGES PAYEES D'AVANCE	191 528			
Total	191 528			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	402 752			
487 - PRODUITS CONSTATES D'AVAN	42 090			
487012 - PARTICIPATION VELODYSEE	130 451			
487013 - PARTICIPATION FLOVELO V92	14 435			
487022 - PCA/EXPERIENCE COGNAC	54 284			
487024 - PCA / LA VELIDEALE	1 978			
487025 - PCA / LA SCANDIBERIQUE	159 514			
Total	402 752			

Notes relatives au compte de résultat

Activité et ventilation des produits

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics			147 368			147 368
Subvention d'exploitation		85 224	4 199 996			4 285 220
Subvention d'investissement			37 000			37 000
Total		85 224	4 384 364			4 469 588

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	15 820	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	15 820	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	40 225	62 873	- 22 648	- 36
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	40 225	62 873	- 22 648	- 36
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	35	218	- 184	- 84
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	35	218	- 184	- 84
RESULTAT FINANCIER	40 190	62 654	- 22 464	- 36

Les produits financiers constatés au titre de l'exercice se composent exclusivement des intérêts perçus sur les placements de trésorerie de type livrets.

Ces produits ne comprennent aucun autre type de revenu financier.

Charges et Produits exceptionnels

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	115 710	120 605
Dons en nature		
Prestations en nature	115 710	120 605
Bénévolat		
Total	115 710	120 605
EMPLOIS	115 710	120 605
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	92 010	93 905
Prestations	23 700	26 700
Personnel bénévole		
Total	115 710	120 605

Les contributions volontaires en nature correspondent aux aides et prestations dont bénéficie l'association sans contrepartie financière. Elles peuvent notamment inclure du bénévolat, des mises à disposition de biens ou de locaux, ainsi que des prestations de services gratuites.

Ces contributions sont évaluées et comptabilisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06, lorsqu'elles présentent un caractère significatif et peuvent faire l'objet d'une évaluation fiable.

B

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	31
Ouvriers	
Total	60

Informations sur les dirigeants

Rémunération allouée aux dirigeants

Les informations relatives à la rémunération des dirigeants ne sont pas présentées, leur divulgation conduisant à fournir des éléments de rémunération individualisés.

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'P' or a signature, located at the bottom right of the page.